

PRENONS-EN DE LA GRAINE !

FÊTE DE LA NATURE

P 8-9

Des rendez-vous pour célébrer l'environnement

Enjeux du projet Aldi

P 4-5



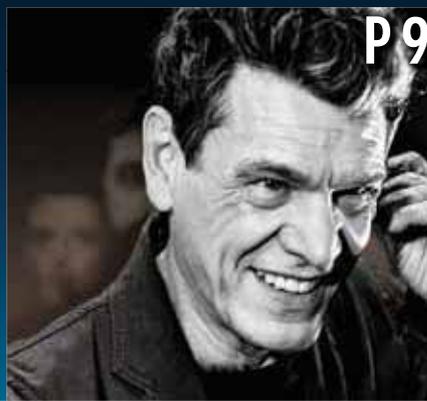
Actions pour la nature

P 6-7



Marc Lavoine au CDC

P 9





Vendredi 9 octobre, un deuxième horaire a été ajouté pour le spectacle de Christelle Chollet (voir page 10)

Sommaire

Services

Numéros utiles :

- Mairie04 90 47 17 29
- Bureau d'Information
- Touristique04 90 47 98 40
- Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
- Maison du Citoyen04 90 47 95 68
- Espace Emploi 04 90 47 38 81
- CCAS04 90 47 00 17
- Médiathèque04 90 47 27 49
- Espace Multimédia04 90 47 95 56
- MCN04 90 55 12 56
- Maison de la Crau04 90 47 02 01
- CDC04 90 47 06 80
- CSO 04 86 52 03 30
- Pôle Jeunesse04 90 47 95 55
- Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
- Police Municipale.....04 90 47 95 52
- Gendarmerie04 90 47 25 11
- Centre de Secours 18 ou 15
ou 04 90 54 54 90

- Médecin de garde 15
(ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)
- Dentiste de garde0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)
- Vétérinaire de garde ...04 90 47 35 34
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

Pharmacies de garde

- Du 25 septembre au 2 octobre :**
Pharmacie des Alpilles,
10 avenue des Alpilles
- Du 2 au 9 octobre :**
Pharmacie Gombert,
ZA du Salat (centre commercial)
- Du 9 au 16 octobre :**
Pharmacie des Manades,
66 avenue de la République
- Du 16 au 23 octobre :**
Pharmacie Nicolau-Sabadie,
rue Faraman
- Du 23 au 30 octobre :**
Pharmacie Gombert,
ZA du Salat (centre commercial)

4 à 5 C'est d'actu

Explications autour du projet de déménagement de l'enseigne Aldi, que la Municipalité souhaite voir rester sur la commune.

6 à 7 Zoom sur

Le marché des producteurs locaux du lundi accueille de nouveaux stands

Retour sur deux opérations environnementales destinées à préserver les milieux aquatiques, sur le cours d'eau de la Chapelette et au Domaine du Lac.



La Jussie, une plante nuisible

8 à 10 Vivre ensemble

Les rendez-vous de la Fête de la Nature, prévue du 7 au 11 octobre prochains

Marc Lavoine en concert au CDC

Un champion d'Europe parmi les entraîneurs de Box' Air

La campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, Octobre rose, se prépare

11 Portrait

Gilles Ricaud



15 à 17 Retour en images

18 à 19 Agenda



Le vernissage des Rencontres Photographiques animalières et de nature aura lieu le vendredi 2 octobre en présence des parrains de la manifestation (voir la rubrique Expositions)

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
 Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652
 Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Marie-Rose L'excellent
 Rédaction : Vardja Heilmann, Delphine Munier et Aurélie Faure / Tél. 04 90 47 98 42
 communication@stmartindecrau.fr
 Maquette : Thierry Sancho - Photos : Gilles Baron/photo événement - Daniel Cigliano - Ingrid Mareski Bureau233 - Julien et Clément Pappalardo - Adobe Stock Photos et service Communication
 Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille
 Distribution : association ACTUS - Tirage 7 000 ex.

Vers une citoyenneté active

Dans notre programme municipal 2020-2026, nos projets ont été imaginés autour d'une démocratie participative renforcée, mettant l'accent sur nos valeurs républicaines et sociales.

A travers nos réunions publiques, nos échanges réguliers avec les habitants, les associations, le Comité Communal de Concertation ou autres partenaires, nous avons déjà placé la concertation au cœur de notre gestion locale.

Mais nous souhaitons aller plus loin en organisant, dès cet automne, des "Rencontres citoyennes pour une ville en transition".

Notre ambition était de laisser une large place à la participation citoyenne et à l'écologie dans nos engagements et ainsi de rassembler, autour d'une réflexion commune, toutes celles et tous ceux qui voudraient s'investir davantage et agir à nos côtés.

Pour écrire ensemble une nouvelle page de notre vie locale, nous avons prévu de donner plus largement la parole aux Saint-Martinois.

Malheureusement, la crise sanitaire en a décidé autrement. Aujourd'hui, nous ignorons quand il sera possible de réunir les citoyens en présentiel.

Cependant, nous ne renonçons pas à vous associer à nos choix.

Pour arriver à décider, collectivement, des meilleures solutions possibles aux défis que nous devons relever, nous travaillons à vous proposer de nouveaux outils, notamment numériques, qui nous permettront de vous consulter en dehors de rencontres publiques.

En attendant que tout cela se mette en place, nous continuerons de vous informer et de vous expliquer les dossiers en cours à travers les pages de ce journal.

Concernant l'actualité du moment, c'est par voie de presse que nous avons appris que nous faisons partie des 27 puis des 18 communes du département, parmi 119, soumises par arrêté préfectoral au renforcement des mesures sanitaires.

Pour vous permettre de comprendre notre désarroi, je me permets de partager avec vous le communiqué du Président de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône, qui est également Maire de Mimet :

"Le fait d'apprendre [...] que le virus circulait de façon particulièrement active sur ma commune a été un choc car aucune information ne m'a jamais été transmise par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Je déplore que M. le Préfet ait publié cette information sans en avoir préalablement informé les maires des communes concernées. Cette liste lancée sans aucune pédagogie aujourd'hui pour conséquence dramatique de mettre la population de ces communes en émoi et c'est encore aux maires de gérer la panique ambiante [...]."

Depuis, suite à de nombreuses démarches, nous avons appris que le taux d'incidence sur Saint-Martin correspondait à 16 cas positifs de Covid, dont 1 hospitalisation. Une situation qui n'est pas aussi critique que ce que laissent craindre les premières annonces, mais qui ne doit pas être prise à la légère : respecter les gestes barrières reste essentiel.

Un mot enfin sur les mesures gouvernementales et préfectorales. Prises sur des périodes très courtes, elles ne laissent aucune visibilité pour organiser les manifestations, les animations et sorties scolaires, les activités sportives, culturelles et de loisirs... Une situation inédite avec laquelle nous apprenons à vivre, en essayant de concilier au mieux la préservation de notre économie locale et le besoin de vie sociale et de liberté des habitants tout en veillant à la santé de chacun, notamment des plus vulnérables.



Notre ambition était de donner une large place à la participation citoyenne et à l'écologie dans nos engagements et ainsi de rassembler (...) toutes celles et tous ceux qui voudraient s'investir davantage et agir à nos côtés.

L'excellent

Marie-Rose L'EXCELLENT
Maire de Saint-Martin de Crau





L'enseigne Aldi restera-t-elle sur la commune ?

La Municipalité a choisi de revenir sur le projet Aldi en réponse aux articles et vidéos ayant circulé sur les réseaux sociaux ces dernières semaines. Au-delà de l'orientation partisane et partielle des publications, certains propos diffamatoires imposaient en effet une réponse. Les débats, pour être constructifs, doivent présenter tous les aspects d'un dossier. Voici un éclairage qui permettra à chacun de comprendre les enjeux et les arbitrages de ce projet.

L'enseigne Aldi, installée au quartier du Trident, est actuellement locataire des lieux. Le magasin ne répondant plus aux normes en vigueur, la société a fait connaître à la Municipalité son intention de construire un bâtiment plus moderne, qui lui permettrait de répondre aux nouvelles normes,

notamment environnementales, et de s'agrandir un peu, sans dépasser les 1 000 m².

Il s'agit d'un investissement important, que l'enseigne est prête à réaliser au regard de la fréquentation.

Un accord a été trouvé sur un terrain situé à la sortie de la ville, à 600 m du magasin actuel. La vente a fait l'objet d'une délibération en conseil municipal du 23 janvier 2018 et le permis de construire a ensuite été déposé.

En parallèle, des actions ont été menées en justice par 7 habitants du quartier des Hauts de La Laure et l'association de défense du commerce de proximité de Martigues, "En toute franchise". Ce recours portait sur le montant de la vente, jugé trop bas (malgré une plus-value pour la commune de 445 349 € HT). Cette délibération a été

annulée par le Tribunal Administratif de Marseille. Un jugement pour lequel la Municipalité va faire appel, la nouvelle estimation établie par France Domaine lui donnant raison (voir ci-contre).

Quant au permis de construire, dont l'instruction s'était déroulée en parallèle, il a été validé car toutes les pièces étaient conformes et qu'il n'y avait alors aucune raison administrative de le refuser.

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il n'existe aucune autre solution de déménagement sur la commune. Si ce projet ne pouvait se réaliser, Aldi irait ailleurs.

Une option que voudrait éviter la Municipalité au regard des enjeux socio-économiques. Ainsi, les démarches se poursuivent pour tenter de trouver une solution, dans le seul objectif de défendre l'intérêt collectif.

Questions/réponses autour des principales polémiques

La Municipalité a-t-elle réellement "bradé" le prix du terrain ?

Non. Il y a quelques années, la Municipalité a acheté, pour 1 € symbolique, ce terrain de 8 907 m² situé à la sortie de la ville, juste avant le rond-point de Mouriès.

Ce terrain pouvait alors accueillir des logements sociaux. Dans l'ancien Plan Local d'Urbanisme (PLU), il était situé en zone UC, "à dominante d'habitat". Sur cette base, il avait alors été estimé à 1 000 000 € par l'organisme indépendant France Domaine.

Entre-temps, une révision du PLU a été engagée, notamment pour le rendre

compatible avec le projet Aldi, **dans le respect de toutes les étapes de la concertation.**

Le terrain étant destiné à accueillir une activité commerciale, il est aujourd'hui classé en zone UEa "réservée principalement aux activités économiques". Le prix de vente a donc été établi selon le prix de référence de ce nouveau zonage d'activité, qui était alors de 50 € HT/m², pour un montant total de 445 350 € HT.

Comment le Tribunal Administratif a-t-il motivé l'annulation de la vente ?

Le tribunal a basé sa décision sur l'esti-

mation réalisée par France Domaine, dont la valeur était biaisée puisqu'elle s'appuyait sur un usage du terrain correspondant à l'ancien PLU. Or, aucun texte législatif n'imposait à la Commune de demander un nouvel avis de France Domaine suite à la modification du zonage.

Par ailleurs, dans ses conclusions, et alors même que cette question n'a jamais été débattue entre les parties, le Tribunal a reproché à la Ville de ne pas avoir fourni les justificatifs prouvant que le prix de vente de ce terrain était conforme à celui pratiqué dans les parcelles municipales situées dans cette même zone UEa. Des éléments

que la Municipalité aurait bien entendu fournis, et qui n'ont d'ailleurs jamais été remis en question par les parties adverses.

Ainsi, le Tribunal a retenu le motif d'une vente à un prix inférieur à sa valeur sans même retenir l'intérêt général du projet et ses contreparties. Pourtant, les éléments en faveur du projet sont nombreux : vente du terrain avec une plus-value pour la commune de 445 349 € HT, rééquilibre de l'offre commerciale à l'Est de la ville, maintien d'une enseigne dont l'activité répond aux besoins de nombreuses personnes, retombées positives sur l'emploi et les équipements...

Quelle est, à ce jour, l'évaluation officielle du terrain ?

Suite à la décision du Tribunal Administratif, une nouvelle demande a été adressée à l'organisme national indépendant chargé d'estimer les biens des collectivités. Au regard du nouveau zonage du PLU, en vigueur depuis juillet 2019, **l'évaluation de France Domaine s'élève désormais à 490 000 € HT.**

La Municipalité va-t-elle faire appel du jugement ?

Oui, la Municipalité, convaincue de l'intérêt général du projet, souhaiterait le voir aboutir (voir encadré de Mme le Maire).

Les riverains, dont les habitants des Hauts de La Laure, ont-ils raison de s'inquiéter ?

La Municipalité a entendu les arguments des riverains. Les inquiétudes face au changement sont légitimes, mais la mission d'un Conseil Municipal est de penser à l'intérêt collectif. D'autant plus que l'expérience permet de relativiser les craintes. En effet, le déménagement d'Aldi, c'est un peu l'histoire de Super U qui se répète.

En 1977, dès la délivrance du permis de construire pour une surface commerciale au Domaine du Lac, les riverains avaient exprimé leur très fort mécontentement. Ce projet allait, selon eux, déprécier leurs biens et provoquer des nuisances.

En 2008, quand le permis de construire permettant à Super U de déménager

et de s'agrandir a été délivré, les habitants n'étaient plus du tout d'accord pour le voir partir.

Qu'en est-il des craintes des habitants du Trident ?

Il est important de rappeler, qu'à terme, Aldi ne pourrait pas rester sur place, son magasin n'étant plus aux normes. Il est encore trop tôt pour parler du devenir du site, qui appartient à un propriétaire privé. Des pistes sont cependant à l'étude, depuis déjà de longs mois.

Pour l'heure, si le projet voit le jour, la priorité sera de permettre aux séniors non véhiculés de ce quartier de conti-

Parole de Saint-Martinoise

Murielle habite la commune depuis 26 ans. Elle se rend à Aldi en moyenne deux fois par semaine : *"J'y vais car j'ai besoin de calculer mes dépenses. Les prix sont intéressants, même sur des produits de marque. Aldi, on a peu de mauvaises surprises en caisse et c'est important. Quand on vit seule avec un petit budget, c'est même obligé. Ce serait vraiment dommage que le magasin quitte Saint-Martin."*

nuer à faire leurs courses. Les trajets du minibus du CCAS évolueront donc pour également desservir le nouvel Aldi en plus des autres commerces et supermarchés. Pour tous, des cheminements piétonniers et cyclables sont également prévus.

Le mot de Mme le Maire, Marie-Rose L'excellent

Dans ce dossier, c'est avant tout le prix de vente qui était remis en question. Or, la nouvelle estimation de France Domaine nous donne raison, mais l'essentiel n'est pas là.

Quand je vois le retard pris par ce dossier, et le risque de voir cette enseigne quitter la ville, c'est principalement aux Saint-Martinois que je pense. Il suffit de les interroger pour se rendre compte qu'Aldi répond à un réel besoin. Une grande partie des personnes qui fréquentent cette enseigne sont attentives à leur budget. Ayant été de nombreuses années vice-présidente du CCAS, je connais très bien le problème des familles qui ont du mal à finir le mois. Aussi, je pense qu'il est important de conserver un choix de différentes enseignes sur notre commune, qui sont complémentaires.

Au-delà du volet social, il y a aussi l'aspect économique, avec un manque à gagner en termes de fiscalité et l'aspect sécurité et environnemental, avec de longs trajets qui se feraient peut-être vers d'autres communes.

Gérer une Ville, c'est prendre des décisions qui ne pourront jamais contenter tout le monde. Mais, dans chaque dossier, nous sommes toujours guidés par le seul intérêt général. Pour les habitants des Hauts de la Laure, le projet initial de 200 logements sociaux avec des immeubles de 3 étages aurait-il été préférable ? Avec mon équipe, nous avons décidé de poursuivre, de manière raisonnable et maîtrisée, la construction de logements dans le cadre des obligations du Plan Local de l'Habitat d'ACCM. C'est le seul moyen de préserver l'harmonie de la ville sans saturer les équipements et services publics.

Dans cette affaire, ce qui me désole, c'est de voir qu'on ait fait appel à une association de Martigues, "En toute Franchise", qui ne connaît même pas notre commune puisqu'elle explique que nous sommes *"un peu plus de 3 000 habitants"* !! Cette association défend soi-disant les commerces de proximité mais quels sont ceux qui sont en danger par ce type d'enseignes ? Seuls des intérêts particuliers sont en jeu ici.

Par ailleurs, l'association n'hésite pas à parler de moi en évoquant une *"qualité morale douteuse"* et le mot *"corruption"* est même prononcé dans une vidéo.

Tout comme les membres de mon équipe, je suis indignée par ces procédés et ces propos qui calomnient gratuitement des personnes honnêtes. Ces graves accusations, qui méritent que nous portions plainte, ont été relayées par au moins un des colistiers de l'opposition. C'est scandaleux !



Le marché du lundi s'étoffe

A Saint-Martin de Crau, le marché du lundi est celui des producteurs locaux. De 16h à 19h sous la Grande Halle, ils proposent leurs produits en vente directe, dont beaucoup sont bio, et bénéficient ainsi d'une relation privilégiée avec leurs clients. Durant le confinement, la plupart des Saint-Martinois se sont tournés vers les producteurs et petits commerçants de la ville en se fournissant principalement chez eux. Une nouvelle habitude d'achat qu'Isabelle Ginouves, Conseillère Municipale déléguée aux commerces et aux marchés hebdomadaires, souhaiterait voir se pérenniser. *"Les professionnels qui vivent des produits de l'agriculture ou de l'élevage étaient présents au début de la crise sanitaire, indique-t-elle. Entre la mi-mars et la fin mai, ils ont trouvé des moyens pour livrer à domicile et poursuivre leur activité. Aujourd'hui encore, il faut continuer de les faire vivre"*.

Actuellement, ils sont huit à occuper l'espace sous la Grande Halle. Vous pouvez y trouver des légumes, des fruits, du fromage, de la viande, des jus de fruits, du riz de Camargue ainsi que des céréales et autres produits d'épicerie sèche en vrac. *"Un autre producteur de fruits devrait installer son étal prochainement, renchérit la conseillère municipale. Si vous souhaitez intégrer ce marché, n'hésitez pas à nous contacter. Nous recherchons particulièrement des professionnels du miel ou de l'huile d'olive"*.

Contact : mairie@stmartindecrau.fr

Ensemble pour préserver la nature

Dernièrement, de nombreux acteurs ont agi aux côtés de la Municipalité afin de préserver la nature et les milieux aquatiques. Sur le cours d'eau de la Chapelette, il s'agissait de stopper la prolifération de la Jussie. Au Domaine du Lac, la mobilisation visait à extraire une plante nommée cératophylle. En plus de ces opérations d'arrachage, d'autres solutions sont actuellement à l'étude pour éradiquer ces plantes invasives de façon durable.

La Jussie, jolie mais nuisible Ludwigia, plus communément appelée Jussie, est une plante aquatique originaire d'Amérique du Sud. Elle est particulièrement envahissante : sa ramification est rapide, tout comme son extension au sein de la zone aquatique où elle a élu domicile. En captant, pour son unique profit, la lumière et les ressources sur place, elle prive les autres organismes vivants de leur chance de croître et de s'épanouir. La plante aquatique, très invasive, s'est particulièrement développée dans la Chapelette. Sa prolifération doit être stoppée afin de préserver l'équilibre de l'écosystème aquatique.

"C'est une plante plutôt jolie, indique Anne-Claire Oriol, l'Adjointe déléguée à l'environnement. Avec ses petites fleurs jaunes, elle pourrait embellir nos plans d'eau si elle ne les asphyxiait pas. Il est donc absolument vital, pour l'environnement et la biodiversité, de mettre un coup d'arrêt à sa prolifération".

Pour cela, des opérations d'arrachage, la méthode la plus efficace

actuellement pour contrer la Jussie, sont organisées chaque année par la Municipalité, avec l'appui de nombreux bénévoles.

Pour 2020, la première s'est déroulée le 8 septembre et la seconde devrait avoir lieu le 6 octobre. *"On a réussi à mobiliser de nombreux bénévoles pour nous prêter main-forte, renchérit Anne-Claire Oriol. Les pêcheurs de l'APASMC et les agents des Services Techniques ont pu compter sur l'aide de plusieurs golfeurs et des membres de l'association Actus"*. En tout, une quarantaine de personnes a ratissé la zone envahie par la Jussie, qui correspond à 8 000 mètres linéaires d'espaces aquatiques. La technique pour enlever la plante et ses ramifications nécessite de l'expérience. L'opération est généralement conduite par les pêcheurs et les agents municipaux, qui ont suivi une formation préalable. Si l'extraction de l'ensemble du système racinaire et caulinair (tiges, feuilles, fleurs) de la Jussie n'est pas correctement réalisée, celle-ci réapparaîtra rapidement et poursuivra son processus d'expansion. *"C'est pour cette raison que nous demandons aux Saint-Martinois de nous signaler les endroits où elle a (re)poussé plutôt que de l'arracher eux-mêmes"*, poursuit l'élue à l'environnement.

Dans la recherche de solutions pérennes permettant d'éradiquer la plante invasive, plusieurs pistes sont à l'étude. Parmi elles, la mise en place de bâches au-dessus des zones touchées pour empêcher la plante de se ressourcer avec les rayons du

soleil. En la privant de lumière, ils espèrent pouvoir mettre fin à sa progression dans la Chapelette.



Le Lac retrouve ses couleurs

Autre lieu, autre problématique. Au Domaine du Lac, en raison du changement climatique, le plan d'eau est régulièrement recouvert d'une algue envahissante, le cératophylle. Espèce de plante aquatique vivace, cette algue empêche la circulation normale de l'eau et défigure ce site très apprécié des pêcheurs à la ligne, auquel les Saint-Martinois sont particulièrement attachés.

En 2013, la commune a cédé à l'Association des Pêcheurs Arles/Saint Martin de Crau (APASMC) le droit de pêche et la gestion halieutique. Ses membres y organisent, plusieurs fois par an, des concours de pêche, principalement en direction des enfants. Les berges de ce lac de 13 000 m² sont aussi équipées d'un

ponton de pêche pour les personnes à mobilité réduite.

Pour tenter d'éradiquer cette algue, les différents acteurs locaux de l'environnement se sont mobilisés. Des élus, des techniciens et les bénévoles de l'APASMC ont recherché des solutions pragmatiques à mettre en œuvre à court et plus long termes.

Ainsi, le 16 septembre dernier, un faucardage mécanique d'envergure a été réalisé, rendant au lac sa propreté, ses couleurs et son aspect paisible. Ce ne sont pas moins de 10 m³ d'algues qui ont été retirés et évacués !

Parallèlement, Madame le Maire et le Président de l'APASMC ont adressé à Monsieur le Préfet un courrier sollicitant l'autorisation d'introduire dans ce lac des carpes herbivores, portant le joli nom "d'Amour blanc". Ces dernières ont en effet la spécificité de se nourrir abondamment de cette algue.

En attendant, des faucardages seront encore nécessaires. C'est pourquoi un groupe de pêcheurs s'est par ailleurs rendu sur la commune de Miramas pour bénéficier de l'expérience de nos voisins. Ces derniers pratiquent la fauche de ces algues en utilisant une faucardeuse embarquée, qui regroupe les algues sur les berges grâce à un "grand râteau" positionné à l'avant de la barque. Une méthode intéressante qui sera mise en œuvre à Saint-Martin, en attendant que les carpes "Amour blanc" viennent apprécier un repas végétarien quotidien...

Brèves

Don de 5 000 € au CCAS

Lors du confinement, le groupe SEGRO s'est rapproché de la Municipalité car il souhaitait faire un geste en faveur des Saint-Martinois. Il a donc proposé un don de 5 000 €, que la Commune a accepté. Cette participation financière, reçue il y a quelques jours, est venue alléger les dépenses liées à l'action sociale et à la gestion de la crise COVID : aides aux familles en difficultés, achat d'équipement de protection pour le personnel travaillant auprès des publics vulnérables...

La Municipalité remercie la société pour ce geste généreux.

Qui est SEGRO ? Il s'agit de la première société foncière européenne spécialisée en immobilier industriel et logistique. Le groupe détient ou gère un patrimoine de plusieurs millions de mètres carrés. Ses actifs sont composés de parcs d'activités de dernière génération ainsi que de plateformes dédiées à la distribution urbaine et à la logistique.

Représentants de l'Etat

Le 30 juillet dernier, **Christophe Mirmand** a été nommé Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud et Préfet des Bouches-du-Rhône. Quelques jours plus tard, le 4 août, **Fabienne Ellul** a été nommée Sous-Préfète de l'arrondissement d'Arles. Tous deux ont pris leurs fonctions le lundi 24 août.

Semeurs de conscience écologique

La Fête de la Nature, qui a pour thématique "Prenons-en de la graine", aura lieu du 7 au 11 octobre dans différentes villes, dont Saint-Martin de Crau. La Municipalité s'est associée à de nombreuses structures associatives et institutionnelles pour organiser des animations à la mesure de l'événement. Autour d'un parcours d'orientation élaboré à la Baisse de Raillon, de nombreux stands d'informations et ateliers de sensibilisation seront mis en place, de même que plusieurs rendez-vous créatifs, culturels et sportifs.

Vous trouverez ci-contre le programme des animations proposées durant la Fête de la Nature. Celles-ci sont gratuites et ouvertes à tous. Certaines nécessitent toutefois une réservation préalable.

Par ailleurs, la manifestation est placée sous le signe du "Zéro déchet", aussi, pensez à vous munir de votre propre gourde. Il est également possible, durant le week-end, de pique-niquer sur place à condition, bien sûr, de ramasser vos déchets après votre passage !

En cas de mauvaises conditions météorologiques le samedi 10 octobre, les stands et animations auront lieu sous la Grande Halle.

"Phonofolium" : arbre sonore et interactif

Le "Phonofolium" est une installation artistique réalisée par le collectif Scenocosme. Elle met en scène un arbuste qui réagit au moindre contact humain, grâce à l'énergie électrostatique. Lorsqu'on le touche ou qu'on l'effleure, l'arbre se met à chanter. En rendant audible ce qui échappe à notre perception, le collectif Scenocosme rappelle ici que notre environnement est fait non pas de choses inertes, mais d'éléments vivants, réactifs à notre aura biologique. L'arbre signifie son existence par un cri, un chant, une vibration acoustique. Cette animation fait partie du dispositif "Tous aux arbres", proposé par la Bibliothèque Départementale.

Du 26 septembre au 23 janvier, à la Médiathèque

Balades Autour d'eau

Le Rayon d'Or de la Crau (ROC) propose deux sorties à vélo sur un des itinéraires "Autour d'eau" réalisés par le CPIE d'Arles. Celle du mercredi 7 est réservée aux enfants à partir de 8 ans. Celle du samedi 10 est ouverte à tous. Au travers de ce circuit de 18 km, les cyclistes amateurs ou aguerris pourront découvrir les paysages contrastés de la Crau ainsi que son système d'irrigation imaginé par Adam de Craponne au XVI^e siècle. Pensez à venir avec un vélo en bon état (évidemment !), un casque, une gourde, un encas et, si possible, une chambre à air de rechange. Balade de 3h environ.

Réservation obligatoire à la Maison des Associations : 04 90 47 81 27

Le mercredi 7 octobre, à partir de 13h30 au départ de la Bergerie

Le samedi 10 octobre, à partir de 9h au départ de la Baisse de Raillon

Parcours d'orientation

Un jeu grande nature a été mis en place sur le site de la Baisse de Raillon. Les participants seront invités à parcourir un ou plusieurs des trois circuits tracés (vert, bleu et rouge). Sur leur chemin, ils rencontreront des balises. Chacune comportera une affiche sur laquelle une question sera posée. Le but du jeu sera de trouver les réponses et de les reporter sur une grille de mots croisés transmise aux participants au début du parcours. Ceux qui trouveront un ou plusieurs des "mots mystères" remporteront un lot symbolique. Par ailleurs, un stand sera installé près de certaines balises. Les animateurs, qui œuvrent au sein de structures institutionnelles ou associatives tournées vers l'environnement (CEN PACA, Natura 2000, CPIE, SYMCRAU, Zéro Déchet Pays d'Arles...) proposeront des activités

ludiques, créatives ou pédagogiques. Pour ceux qui rencontrent des problèmes de mobilité (PMR, jeunes enfants, seniors) ou qui n'aiment pas trop marcher, l'association ACTUS sera présente durant tout le week-end pour amener les promeneurs du circuit bleu en calèche d'une balise à une autre.

Notez-le ! Les animations ne seront proposées que le samedi 10 octobre. Le lendemain, le public aura seulement accès aux parcours et au jeu d'orientation.

Les samedi 10 et dimanche 11 octobre, de 10h à 17h, à la Baisse de Raillon

Atelier de "Field recording"

L'association Phonurgia Nova anime un atelier théorique et pratique de "Field recording". Il consiste à enregistrer, sur le terrain, les bruits de la nature et les sons de l'extérieur. Cet atelier est aussi intégré au dispositif "Tous aux arbres", financé par la BD13. Il est accessible à tous les publics dès 14 ans.

Nombre de places limité

Réservation pour la journée complète : 04 90 47 27 49

Le samedi 10 octobre, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, à la Médiathèque

Ateliers escargot bleu

Angèle Godoy initie les enfants de 3 à 6 ans au Land Art avec la création d'un cadre végétal.

Nombre de places limité.

Réservation à la Médiathèque : 04 90 47 27 49

Le samedi 10 octobre à 10h30 et 14h, sous le préau du centre de loisirs de la Baisse de Raillon

Spectacle éco'o burlesque : "Les Z'arbres"

Roger Pain de Mie, personnage loufoque et burlesque, y parle des arbres, de leur rôle, de leur importance pour l'homme mais aussi des dangers de la déforestation. Une réflexion sur la préservation de notre environnement, ponctuée de chansons et de traits d'humour.

Spectacle familial, à partir de 3 ans, proposé par la Compagnie Virgule. Nombre de places limité.

Réservation indispensable à la Médiathèque : 04 90 47 27 49

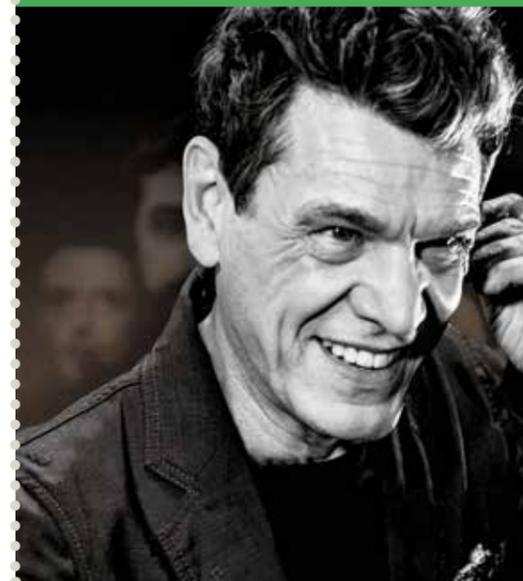
Le samedi 10 octobre à 17h, sous le préau du centre de loisirs de la Baisse de Raillon

Les yeux révoluer

Rendez-vous le samedi 17 octobre à 21h au CDC pour l'un des événements majeurs de cette programmation 2020/2021 : le concert de Marc Lavoine. C'est avec les tubes "Pour une biguine avec toi" et "Les Yeux revolver" que l'artiste à la voix suave s'est fait une place de choix dans le paysage musical français. Sa renommée, il l'a forgée en solo mais aussi en duo, en chantant avec des artistes féminines aussi pointues que talentueuses : Françoise Hardy, Catherine Ringer ou encore, plus récemment, Clara Luciani. Dernièrement, le public a pu (re)découvrir son âme sensible et humaine au cours de l'émission "The Voice". Il retrouvera d'ailleurs bientôt le fauteuil rouge du jury aux côtés de Florent Pagny, Amel Bent et Vianney. Pour sa nouvelle tournée, intitulée "Dans la peau", il sera accompagné par Alain Lanty au piano et interprétera, en acoustique, les plus grands succès de son répertoire ainsi que de nouveaux textes. Il se livrera plus que jamais au public pour lui faire (re)découvrir son univers empreint de poésie. Marc Lavoine écrit, chante, raconte, interprète des morceaux d'amour, des morceaux de vie, des morceaux de lui... et de nous. Un concert à ne pas manquer.

Tarifs : 39 et 42 €

Billetterie au CDC : 04 90 47 06 80



Brèves

Deux Chollet plutôt qu'une !

Le spectacle "N°5 de Chollet", qui affichait complet lors du Festival Voix de Femmes de mars dernier, avait dû être reporté en raison du confinement. Les mesures sanitaires imposant une jauge réduite, le Centre de Développement Culturel et l'artiste ont pu s'entendre sur la programmation de deux horaires. Le one woman show sera donc joué à 18h30 et 21h le **vendredi 9 octobre**. Il reste encore des places, dépêchez-vous ! Tarifs : 32 et 35 € **Renseignements au CDC : 04 90 47 06 80**

Un mois très ciné !

Pour ce mois d'octobre, la salle du Galet fait le plein d'animations avec plusieurs rendez-vous à ne pas manquer ! Jusqu'au 27 octobre, à l'occasion du Mois "Art et Essai", la séance dédiée du dimanche sera proposée à 5 €. Mercredi 7 octobre, l'Union des Cinémas du Sud de la France et Tilt organisent l'**Opération Tous au cinéma**, financée par le département des Bouches-du-Rhône. Ce jour-là, les 57 premiers spectateurs se verront offrir une place gratuite pour une achetée. Samedi 24 octobre à 16h, le Galet attend les enfants, à partir de 3 ans, pour un "**Ciné-Gôûter**" autour du film *Les nouvelles aventures de Rita et Machin*. La place sera à 5 €, avec une nouvelle formule. En effet, en raison de la situation sanitaire, le goûter sera à emporter ! Enfin, mercredi 28 octobre à 16h, lors de la séance spéciale **Mon premier Ciné**, un diplôme sera remis à tous les nouveaux petits spectateurs de plus de 3 ans qui assisteront au film *Youpi c'est mercredi*. La place sera également à 5 €. **Renseignements au CDC : 04 90 47 06 80**



Yazid Boussaha rejoint Box'Air

Depuis le début du mois de septembre, le champion d'Europe Yazid Boussaha entraîne les adhérents de Box'Air.

L'association Box'Air, affiliée à la Fédération FFKMDA, dispense depuis sa création en 2011 des cours de kick-boxing, K-1 Rules, Muay thai et des disciplines associées. Dernièrement, elle a proposé à l'athlète professionnel istréen, Yazid Boussaha, d'accompagner la section Adultes dans la maîtrise des différents types de boxe pied-poing. La centaine d'adhérents du club pourra ainsi bénéficier de ses connaissances techniques et de son expertise.

Du haut de ses 35 ans et de son mètre 82, il affiche un impressionnant palmarès, et ce dans trois disciplines

sportives (muay thai, K-1 et kick-boxing). Depuis le début de sa carrière, il comptabilise près d'une centaine de combats officiels et, en 2017, il a été sacré champion d'Europe WPMF de muay thai.

"Je suis heureux de rejoindre l'équipe de moniteurs déjà en place, avec qui j'ai des relations privilégiées depuis des années, indique le sportif. J'ai à cœur de contribuer au développement du club et d'apporter aux adhérents un coaching spécifique, notamment à ceux qui souhaitent se lancer dans la compétition".



Renseignements :
06 25 25 18 63
Facebook : @boxair.smc

Octobre rose

Octobre rose est une campagne nationale annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Cette année encore, la Municipalité a souhaité s'y associer en proposant différentes actions.

Tout d'abord, un ruban rose (symbole de l'événement), à épingler sur un vêtement, sera offert aux 255 femmes employées par la Ville. Autre action symbolique, la place de la mairie sera décorée en rose du 1^{er} au 31 octobre, rappelant à chacun la cause défendue. En parallèle, deux rendez-vous seront proposés. Un

stand d'informations sera installé sur le marché hebdomadaire, le **vendredi 9 octobre**. Les bénévoles de l'association arlésienne "En'Vie" et l'Adjointe à la santé Martine Amsellem y seront toute la matinée pour sensibiliser, renseigner et répondre aux questions. Enfin, le **samedi 17 octobre** à 10h, une conférence sera proposée à la salle Aquil Sian Bèn avec, comme intervenante, Magali Niederoest, gynécologue-obstétricienne et oncologue spécialisée dans les cancers du sein et la reconstruction mammaire.

Tout petit déjà, Gilles Ricaud se découvre une passion pour les métiers manuels et le travail du bois. Ses grands-parents maternels sont bergers, et vivent à Caphan. Son grand-père paternel est menuisier, et habite au Paradou, où il a grandi. Entre ces deux activités, son cœur balance jusqu'à l'adolescence. Agé de 13 ans, il suit son oncle durant 3 années lors des transhumances. En parallèle, à 15 ans, il débute un CAP d'ébéniste. Au terme de cette année scolaire, l'hésitation s'efface. C'est décidé, la passion du bois guidera désormais sa vie !



Gilles, aux côtés de son épouse Françoise et de Nicolas, qui a rejoint l'entreprise en mars 2004



Une bibliothèque réalisée pour des Saint-Martinois

Compagnon pour la vie...

Gilles Ricaud obtient son CAP d'ébéniste à 18 ans. Au Centre de Formation d'Apprentis d'Avignon, un de ses professeurs, compagnon, le prend sous son aile.

Etant d'un naturel discret, c'est son épouse, Françoise, qui précise : "Gilles était passionné, le travail du bois rythmait ses journées, pendant les cours mais aussi en dehors. Il ne le dira pas, car l'humilité fait partie des valeurs des compagnons, mais son professeur a décelé chez lui le talent et l'étincelle si caractéristique de cette communauté, tournée vers un système traditionnel de transmission de connaissances et de formation à un métier. Il était le seul de sa promotion à qui cette proposition a été faite."

Il intègre alors la Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment, et fait son tour de France durant 4/5 ans. Il décide alors de se tourner vers la menuiserie. Après un BEP en 2000, il obtient un brevet professionnel de menuisier agenceur en 2001.

Là encore, son épouse est bien plus volubile pour détailler son parcours : "En plus de ses diplômes, il a obtenu, au niveau régional, une 3^e place aux Olympiades des métiers, un concours de vitesse et de précision. En 2000, il a fait partie des meilleurs apprentis d'Aquitaine en obtenant une Médaille d'Or. Il possède désormais le titre de Maître Artisan et celui de maître d'apprentissage confirmé".

Un savoir à transmettre

Gilles explique alors : "Pendant mon tour de France, en plus du travail dans la journée, nous avions deux heures de cours du soir assez intenses. Nous suivions aussi, un samedi sur deux, des cours plus pratiques. Les compagnons, c'est une école de la vie et du travail. Aujourd'hui, j'aime partager avec les jeunes ce qui m'a été transmis. Chaque année, nous accueillons ainsi entre 5 et 6 compagnons en devenir, et nous les suivons de très près."

Un accompagnement rendu possible par l'évolution de son entreprise. Il est loin le temps où, en novembre 2003, il ouvre avec sa femme un atelier à Caphan. Aujourd'hui, son entreprise est installée en zone artisanale du Salat et emploie 6 salariés, sans compter les jeunes apprentis. Françoise ajoute, amusée : "Le métier a beaucoup changé. Pour la partie administrative, j'ai commencé avec une machine à écrire et Gilles se servait de bonnes vieilles tables à dessin. Le passage à l'ordinateur a été comique ! Désormais, Gilles pilote sans problème un centre d'usinage numérique."

En juin 2018, suite à un incendie des ateliers, l'activité aurait pu s'arrêter, mais un formidable élan de solidarité en a décidé autrement. Gilles confie :

"Une trentaine d'artisans nous a aidés à nettoyer les locaux et le matériel. Un boulanger de la ville nous a même offert, à tous, des pizzas... Sur cette période, nous avons été hébergés, gracieusement, dans trois entreprises... Je remercie encore toutes ces bonnes volontés... En décembre 2019, nous avons pu nous réinstaller dans nos locaux, c'est pour nous un nouveau départ...".

Une nouvelle page certes, mais avec un savoir-faire toujours aussi recherché. En plus de tous les éléments de menuiserie habituels (escaliers, portes, fenêtres, parquets, volets, ouvrages cintrés...), l'entreprise est sollicitée pour des chantiers situés dans des centres historiques ou en secteur sauvegardé : "Nous œuvrons dans le respect des cahiers des charges liés au patrimoine. Des structures détenant le label Monument Historique font aussi appel à nous comme sous-traitant. Nous avons travaillé dans différents châteaux, restauré ou copié des portes anciennes sur Aix, Arles et toute la région. On réalise aussi bien des ouvrages simples que monumentaux, comme l'escalier d'un clocher qui monte à 8,50 m de hauteur. Nous aimons les défis, ils font vivre notre passion de l'artisanat et du compagnonnage. Une passion et un respect du métier qui rythment depuis toujours nos vies et celles de nos deux filles."

Infos pratiques



Respect de l'ordre public

Pour rappel, il est interdit de circuler en moto-cross sur la voie publique ou dans un lieu ouvert à la circulation. Le contrevenant s'expose à une amende pouvant atteindre 1 500 € et son véhicule peut être confisqué, immobilisé et mis en fourrière.

D'une manière générale, les infractions au Code de la route et les troubles à l'ordre public ne sont pas tolérables. Les conduites inappropriées et les infractions, notamment en deux roues (moto-cross mais aussi scooter), représentent un réel danger pour les passants et les conducteurs eux-mêmes et perturbent la quiétude des Saint-Martinois.

Par ailleurs, selon la cylindrée du véhicule, le conducteur doit être titulaire d'un permis de conduire et les moto-cross ne sont pas assurés sur la voie publique.

Parallèlement à ses actions de prévention, la Police Municipale (PM) se montre particulièrement ferme en termes de sanctions, en particulier pour les personnes s'adonnant au "rodéo" de rue.

Il est important de préciser qu'il existe des lieux dédiés pour ces pratiques, et c'est aussi aux parents de prendre conscience du problème. Il en va de leur responsabilité.

Enfin, toujours dans le cadre de ses missions, la Municipalité informe qu'elle mène et mènera régulièrement des contrôles de vitesse en ville et ses abords immédiats.

Travaux au parking du Super U

Des travaux sont actuellement réalisés par l'hypermarché situé en zone artisanale du Salat afin de couvrir son parking avec des panneaux photovoltaïques. Pour rappel, l'accès aux commerces longeant ce parking reste possible depuis l'entrée principale de la zone artisanale, située avenue de Markgröningen.

Une aide ACCM pour les étudiants

Les étudiants ou apprentis rémunérés jusqu'à 26 ans inclus, qui effectuent un trajet Arles/Aix-en-Provence dans le cadre de leurs études ou de leur formation, doivent désormais se munir de deux abonnements : un titre régional "Zou ! Etudes" et un titre commercialisé par les boutiques de vente de la métropole d'Aix-Marseille Provence. Si le titre "Zou ! Etudes" est à la charge du titulaire, ACCM a fait le choix de rembourser la part de l'abonnement métropolitain, soit 210 € par an (sur présentation de justificatifs).

Pour ces démarches, vous pouvez vous rapprocher du service Transports Scolaires de la Mairie, situé au rez-de-chaussée de la Maison du Citoyen.

Maison du Citoyen : 04 90 47 95 68

Courriel dédié : mobilites@agglo-accm.fr

Restos du Cœur

La nouvelle campagne d'hiver des Restos du Cœur est lancée. Les inscriptions sont prises à partir du

20 octobre, au local de l'antenne saint-martinoise situé au Foirail. Elles auront lieu, jusqu'au 24 novembre, chaque mardi entre 14h et 16h et chaque jeudi entre 9h et 11h30. Et, à partir du 26 novembre, les inscriptions seront reçues uniquement le mardi, aux horaires précités.

Notez-le ! La distribution de l'aide alimentaire débutera le jeudi 26 novembre.

Virades de l'Espoir

En raison de la crise sanitaire, les Virades de l'Espoir, événement national organisé par l'association Vaincre la Mucoviscidose, n'ont pas pu se tenir cette année. Le comité local de Saint-Martin a néanmoins ouvert une page de collecte afin de réunir des fonds pour aider l'association à mener ses actions visant à faire avancer la recherche médicale, mais aussi à soutenir les malades et leurs familles.

Les personnes souhaitant contribuer à la cause ont jusqu'au 11 novembre pour le faire. Pour cela, rendez-vous sur la page ci-dessous, où vous pourrez participer en cliquant sur "Je soutiens cette collecte".

Site Internet pour faire un don : bit.ly/3f3D3HC

Recrutement service civique

A partir du 19 octobre et pour une durée de 7 mois, le Parc Naturel Régional des Alpilles recherche deux jeunes de moins de 26 ans pour un contrat de Service Civique. La présentation de la mission et les entretiens avec les volontaires se dérouleront à Saint-Rémy-de-Provence le **mardi 6 octobre** à 14h30 à la Maison du Parc.

Contacts : 04 90 90 44 00

Mail : v.brunet-carbonero@parc-alpilles.fr

Indemnités kilométriques

Certaines familles saint-martinoises sont domiciliées à l'extérieur de la commune, dans un secteur n'étant pas desservi par le service de transport scolaire. Si leurs enfants fréquentent une école ou le collège de la ville, elles peuvent demander à bénéficier d'une aide financière attribuée par ACCM, nommée "indemnité kilométrique". Pour cela, il suffit de venir retirer un dossier à l'accueil de la Maison du Citoyen. Une fois complété, il devra être retourné, le plus rapidement possible, accompagné des documents suivants : relevé d'identité bancaire, justificatif de domicile de moins de 3 mois et certificat de scolarité.

Renseignements : 04 90 47 95 68

Félicitations aux nouveaux mariés

Mariage

Aurélie Batrel et Damien Fuster

Mariyam Erras et Billal Harragui Boutharouit

Julie Prince et G r me Granero

Sara Sallami et Salim Ouhsaine.



Permanences

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 10h à 11h sur RDV au 06 76 06 45 62 - SMAC Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2^e mardi du mois, de 15h à 18h sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis P lissier** - ARPSM, 4^e vendredi du mois de 9h à 11h30 - Mutuelle de France, 1^{er} et 3^e vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - Souvenir Franais, 1^{er} mardi du mois de 16h à 17h - M daille Militaires, 1^{er} lundi du mois, d s 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2^e vendredi de 18h à 19h - UNACITA, 2^e mercredi du mois à 17h30 - **Centre paroissial** - Secours Catholique, le lundi de 9h à 11h. Rencontres/café le lundi de 14h à 16h (renseignements au 06 14 66 76 30) - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la r ception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte   tous, le vendredi de 10h30   12h pour la distribution des produits frais - Secours Catholique, le jeudi de 13h30   16h30 et le lundis de 9h   11h pour la boutique solidaire et le 1^{er} samedi des mois impairs de 9h   13h pour la braderie - **Point Information Jeunesse** (PIJ) - Permanence de l'Arm e de l'Air uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - Espace Emploi - Permanence de l'Arm e de Terre le 2^e jeudi de chaque mois de 9h   12h - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org.

Maison du Citoyen

NOTAIRE : lundi 12 octobre de 9h   12h sur RDV (nombre limit  de places) - CIDFF (centre d'informations sur les droits des femmes et des familles) : le mercredi 14 octobre de 14h   16h sur RDV (pris   l'accueil de la Maison du Citoyen) - APERS (Association de Pr vention et de R insertion Sociale - Aide aux victimes) : le lundi 26 octobre de 9h   12h et de 14h   17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00 - PRO-BTP : les jeudis ainsi que le vendredi 23 octobre, de 9h   12h et de 14h   17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - ADIL (Agence D partementale pour l'information sur le Logement) : le mardi 6 octobre, de 14h   17h sans RDV.

Notez-le ! Au vu du contexte sanitaire, ces dates sont sous r serve de modification. Pour prendre rendez-vous ou vous faire confirmer le maintien des permanences, contactez la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68.

Autres

Conseil D partemental : Martine Amselem, Conseill re D partementale, vous reoit en mairie le mardi matin sur rendez-vous (  prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction G n rale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 86 52 03 30.

Nathalie Sowa DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE
Consultations enfants et adultes
Programmes adapt s   chaque profil
sur RDV au 06 59 23 57 47

ARTISAN PLOMBIER des ALPILLES
D pannage
R novation de salle de bain
Climatisation
Mika l FRAISSE
06 30 93 06 29
13310 Saint-Martin-de-Crau artisanplombierdesalpilles@gmail.com

CARROSSERIE STADE CARROSSERIE PEINTURE
R paration et remplacement vitrages
04 90 47 14 67
17, Avenue Saint-Roch - 13310 SAINT-MARTIN DE CRAU

PEINTURE LACOMA
A votre service depuis 1973
Peinture - Rev tement sols & murs - D coration
Ravalements de faades - Pose de goutti res PVC
8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT-DE-MARTIN-DE-CRAU
T l. 04 86 63 17 77 - Port. 06 62 66 64 08
www.peinturelacoma.com - peinturelacoma@hotmail.com

Intermarch  SUPER
Les Mousquetaires
leDRIVE du lundi au samedi N'h sitez pas   passer commande !
"POINT CHAUD" Formule d jeuner   partir de 4,90  Sandwich, Panini.
Du lundi au samedi de 8h30   19h30
Dimanche de 8h30   12h
15, Rue de la Transhumance - Zone du Crau
13310 ST-MARTIN DE CRAU - T l. 04 90 47 04 34

BRICO MARCH 
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE
04 90 18 70 20

Libre expression municipale



Groupe majoritaire - Ensemble à Saint-Martin pour les enjeux de demain

Myriam CELLARIER - Adjointe aux Affaires Economiques



En ce début de mandat, nous avons dû faire face à une crise sanitaire inédite qui a eu pour conséquence immédiate l'arrêt quasi-total de l'économie nationale pendant 2 mois et demi.

Certaines entreprises ont dû baisser le rideau durant cette période, avec tout ce que cela implique : baisse des commandes, des ventes, de la production, difficultés de trésorerie... Il est encore difficile aujourd'hui d'évaluer complètement les conséquences économiques de cette crise sur les entreprises de notre bassin d'emploi.

Consciente des difficultés rencontrées par ces établissements, la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette a élaboré, avec l'aide du Conseil Régional Sud Paca, de la CCI et d'Initiative Pays d'Arles, un outil financier proche des besoins des très petites entreprises (TPE) locales, qui soit à la fois réactif et efficace.

Notre commune s'est engagée dans cette action en participant à la constitution de ce Fonds de Relance Economique, conventionné avec le Conseil Régional. Une enveloppe de 200 000 € a ainsi été constituée, abondée à 60 % par la Municipalité et à 40 % par ACCM, afin de soutenir par une aide directe les TPE saint-martinoises. Après étude des dossiers, 68 sont éligibles à ce dispositif. Elles recevront courant octobre une aide de 1 500 € chacune.

Nous avons également participé, via ACCM, au Fonds Covid-Résistance qui s'est traduit par un prêt à taux zéro pour les commerçants, les artisans, les TPE et les professions libérales impactés par la crise et qui en ont fait la demande.

D'une façon générale, l'arrêt brutal de l'activité économique durant le confinement a eu des répercussions sur l'emploi. Sur notre commune et ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a augmenté, en grande partie en raison de l'arrêt de contrats CDD ou intérim. Sur la période, ce sont ainsi surtout les emplois saisonniers qui ont été impactés avec une diminution de l'offre habituelle.

Sur notre commune, le processus s'est cependant inversé avec le déconfinement. Depuis juillet, le nombre de demandeurs a retrouvé son niveau d'avant la crise et s'est stabilisé. Le choc semble avoir été amorti par notre importante activité agricole, mais aussi par nos activités des secteurs logistique et agroalimentaire.

Cependant, tout cela reste fragile et aléatoire compte tenu des inconnues liées à la situation sanitaire, à l'activité des entreprises et aux prochains plans de relance et de sauvegarde de l'emploi. Pour connaître le bilan réel de ce chapitre si particulier, il faudra sans doute patienter de longs mois.

Pour l'heure, l'essentiel reste d'accompagner au mieux les acteurs de ce secteur fragilisé. Nous apportons notamment notre soutien aux actions d'ACCM, qui gère désormais les compétences liées au développement économique et à l'emploi. Nous nous associerons par exemple au Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, dont la prochaine édition est prévue en novembre.

Groupe de l'opposition - Saint Martin avec force et passion

Céline CHIOUSSE - Conseillère Municipale



Suite à notre intervention en Conseil Municipal un délégué aux finances est nommé, nous pouvons nous en féliciter.

Nouvelle élue de l'opposition, j'ai à cœur d'exercer mon rôle avec objectivité et sérieux. Avec mon groupe, nous répondons présents lorsque nous jugeons que vos droits ou ceux de la Commune ne sont pas respectés.

L'opposition fait partie intégrante de la démocratie, elle est nécessaire et utile. A Saint Martin de Crau, je suis très surprise de constater de quelle manière le groupe majoritaire nous perçoit et nous juge. Le mot collaboration est inexistant. D'ailleurs, nous ne sommes même pas sur la photo du Conseil Municipal en couverture du n°318 des mois de juin/juillet/août ce qui montre bien le niveau de considération à notre égard.

Nous découvrons les sujets 5 jours avant les instances via l'ordre du jour. Nous les étudions et préparons nos questions. Les réponses sont rares, les dossiers manquent de maîtrise, et lorsque réponse il y a le ton est trop souvent

condescendant et le niveau d'écoute quasi nul. Quel dommage. Je félicite mes 4 collègues qui persévèrent depuis plusieurs mandats dans cette ambiance.

Dans l'opposition, nous participons également à d'autres instances. Personnellement, je siège au Conseil d'Administration du CCAS et participe à la commission municipale pour la transition écologique et énergétique. Je suis motivée à assumer ces nouvelles responsabilités en prenant de mon temps personnel, l'opposition n'étant pas rémunérée à la différence du groupe majoritaire.

Je suis actuellement impliquée dans divers dossiers tels que la cession d'un terrain appartenant au quartier des Hauts de la Laure à la société ALDI. D'un côté, la Commune nous endette en contractant 2 emprunts (2M d'€) et de l'autre cède à 445 350€ un terrain estimé à 1M€ par l'organisme officiel d'évaluation des biens communaux, terrains et bâtiments ! soit un manque à gagner de 554 650€ pour les saint martinois. Le Tribunal Administratif a jugé ce prix vil et a donc statué en défaveur de la commune. J'ai demandé un RDV en Mairie et ai été reçue 3 semaines après afin de pouvoir en discuter. Rappelons que le pouvoir d'attribution des permis de construire est entre les mains du Maire. Par conséquent, elle peut décider de faire autre chose de cette parcelle. D'autres questions se posent comme le devenir du local ALDI actuel, le devenir des riverains, notamment les personnes âgées, qui y font leurs courses. Cette décision d'implantation imposée ne va pas non plus dans le sens de la revitalisation de notre centre-ville. Le groupe majoritaire ayant accès à cet article avant la parution du numéro d'octobre, je ne doute pas que nous y trouverons des réponses !

La majorité avance tête baissée, soyons vigilants. Parmi les dossiers à suivre, bien entendu les déchets illégaux en zone Natura 2000 et la question de la remise en état, et des dossiers qui reviennent encore bien que jugés, la liste est longue mais nous sommes motivés.



Rentrée des classes

Début septembre, 1 514 enfants des écoles publiques et privées de la commune ont fait leur rentrée. Mme le Maire, Marie-Rose L'excellent, et son 1^{er} Adjoint, Henri Niederoest se sont rendus dans chaque classe pour souhaiter une pleine réussite aux élèves et apporter leur soutien aux enseignants et chefs d'établissements.

A noter que deux nouveaux directeurs ont été nommés au groupe scolaire Marcel Pagnol. Bienvenue à Marco Spampinato (en maternelle) et Eric Cosenza (en élémentaire).

Par ailleurs, les élus sont également allés à la rencontre de la direction du lycée privé Saint-Charles, de la Maison Familiale Rurale et du collège Charoun Rieu. Celui-ci accueille aujourd'hui 1 038 adolescents.





Résultats sportifs Lou Cipiciani
Dernièrement, la jeune Lou Cipiciani a participé à une course VTT de descente et Enduro à Orcières. Elle a terminé à la 4^e place féminine de la catégorie des 7/9 ans. Bravo à elle !



Réunion de la Commission taurine
Le 3 septembre dernier, pour la première réunion du nouveau mandat, Corine Bouya a été nommée Présidente de la Commission Extra Municipale Taurine. Elle aura à cœur d'accompagner, aux côtés des autres membres, l'ensemble des acteurs du monde tauromachique.



Goalball : premiers entraînements et signature d'une convention

Vendredi 4 septembre, l'équipe nationale paralympique de Goalball a effectué son 1^{er} entraînement, en vue de sa participation aux jeux paralympiques de 2024. En raison du contexte de crise sanitaire, la séance s'est déroulée sans public. Seuls quelques élus municipaux et représentants institutionnels étaient présents. Parmi eux, Mme le Maire, Marie-Rose LExcellent, ainsi que les dirigeants des comités olympiques sportifs du Département et de la Région. Ils étaient réunis pour signer la convention relative à l'accueil de l'équipe nationale de Goalball durant la période de préparation des Jeux de Paris.



Fiest'Assos

Samedi 12 septembre, les associations sportives, culturelles, solidaires, patriotiques et de loisirs étaient réunies sur l'avenue de la République, au parking des Saules et à la rue des Gardians pour la Fiest'Assos. En raison de la situation sanitaire, l'organisation s'était adaptée avec la mise en place de mesures spécifiques. Grâce à l'engagement de chacun et au respect des gestes barrières, la manifestation s'est parfaitement bien déroulée, pour la plus grande satisfaction des organisateurs, des bénévoles, des commerçants du centre-ville et du public. C'était une "Fiest'Assos responsable et solidaire", comme le souhaitait l'Adjoint aux Sports et à la Vie Associative, Christian Berton.



Zone bleue

Depuis le mercredi 16 septembre, à la demande des commerçants de la rue des Gardians, des places de stationnement de ce secteur sont passées en zone bleue et un espace y est désormais réservé aux livraisons.



Vide-greniers

Dimanche 13 septembre, l'Amicale des Employés Municipaux organisait son vide-greniers annuel.



Concert de King Krab

Samedi 19 septembre, le CDC accueillait le groupe King Krab pour un concert gratuit. Les spectateurs ont pu découvrir ce groupe marseillais au groove impeccable.





Expos



Festivités



Musique



Théâtre Art vivant



Balades Sorties



Animations Manifestations



Conférences Rencontres



Sport



Cinéma



Littérature



96.3

www.soleilfm.com

Expositions



Jusqu'au 4 octobre

Bernard Pouzol

Le CDC accueille dans son hall les œuvres de Bernard Pouzol.

Jusqu'au 31 octobre

Rencontres Photographiques animalières et de nature

La Maison de la Chasse et de la Nature (MCN), l'Ecomusée de la Crau et les Marais du Vigueirat organisent la 11^e édition de cet événement incontournable de l'automne, qui vous permettra d'admirer de superbes prises de vues. Le vernissage aura lieu le **vendredi 2 octobre à 18h aux Marais du Vigueirat**, en présence de Clément Pappalardo et David Allemand, parrains de l'événement. A l'occasion de cette soirée inaugurale, les lauréats du concours photo seront dévoilés. D'autres rendez-vous sont programmés dans le cadre de ces Rencontres (voir ci-contre).

Jusqu'au 23 janvier 2021

"Phonofolium" : arbre sonore et interactif

Un œuvre artistique et interactive à découvrir dans le cadre de la Fête de la Nature.

Voir pages 8 et 9

Du 6 au 18 octobre

Cendrine

Le hall d'exposition du CDC dévoile la série de photographies de l'artiste Cendrine, prises lors de voyages en Europe.

Les 10 et 11 octobre

Championnat départemental

Cette exposition est accueillie par l'Amicale Crau Philatélie dans le cadre d'un championnat départemental, avec des collections libres et plusieurs catégories à découvrir. Rendez-vous à la salle Léo Lelée de 9h à 17h.

Du 20 au 31 octobre

Joëlle Poignant

Le CDC présente les dessins de cette artiste, autour de l'univers fantasy, dressés au crayon sur des panneaux de bois.

Jusqu'au 27 octobre

Mois "Art et essai"

Voir page 10

Vendredi 2 octobre

Boîte aux (belles) lettres

A 18h, la Médiathèque présentera une sélection des nouveautés de la rentrée littéraire avec la complicité de Charlotte, libraire à Actes Sud. Les personnes souhaitant participer à cet échange autour des livres doivent s'inscrire avant le 1^{er} octobre.

Renseignements : 04 90 47 27 49

Les 7 et 10 octobre

Balades Autour d'eau

Voir pages 8 et 9

Mercredi 7 octobre

Histoires pour p'tites z'oreilles

A 10h à la Médiathèque, rendez-vous pour les tout-petits, de 0 à 3 ans. Animation gratuite.

Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Opération Tous au cinéma

Voir page 10

Vendredi 9 octobre

Spectacles de Christelle Chollet

A 18h30 et 21h au CDC, l'humoriste présente son dernier spectacle décoiffant "N°5 de Chollet". Suite à l'ajout d'un second horaire, il reste quelques places.

Tarifs : 32/35 €.

Voir page 10

Renseignements : 04 90 47 06 80



Les 10 et 11 octobre

Fête de la Nature

Manifestation organisée par la Municipalité et ses partenaires, avec notamment un parcours d'orientation proposé sur ces deux journées.

Voir pages 8 et 9

Samedi 10 octobre

Sortie à Saumane

La MCN organise une randonnée gratuite autour des constructions en pierres sèches de Saumane. Christiane Delaval, passionnée et spécialiste du sujet, accompagnera le groupe. Départ à 8h30.

Inscriptions obligatoire :

04 90 55 12 56

Atelier "Field recording"

De 9h30 à 12h et de 14h à 17h à la Médiathèque.

Voir pages 8 et 9

Ateliers escargot bleu

Organisés par la Médiathèque, à 10h30 et 14h à la Baisse de Raillon

Voir pages 8 et 9

Spectacle "Les Z'arbres"

Organisé par la Médiathèque, à 17h à la Baisse de Raillon.

Voir pages 8 et 9

Dimanche 11 octobre

Salon de la Maquette

Organisé par le RMCC de 10h à 17h30 à la salle Mistral. Entrée : gratuite à 3 €, selon l'âge.

Contacts : 04 42 05 38 05

www.rmcc13.net

Vide-greniers

L'école élémentaire du Logisson organise un vide-greniers de 8h30 à 17h dans la cour de l'établissement. Tarif pour un emplacement : 8 € les 3 mètres. Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions : 06 67 64 15 62

Mercredi 14 octobre

"Raconte-moi une histoire"

A 16h30 à la Médiathèque. Rendez-vous mensuel pour les enfants, à partir de 3 ans.

Réservation indispensable :

04 90 47 27 49

Samedi 17 octobre

Séance "Visionnage photos"

A 9h30 à la MCN, rencontre et échanges entre passionnés de photographie.

Renseignements : 04 90 55 12 56

Projection-conférence

Dans le cadre des Rencontres Photographiques, la MCN accueille David Allemand à 18h30 pour une projection-conférence avec la diffusion du court-métrage "Une histoire de regards". Animation gratuite.

Réservations obligatoires :

04 90 98 70 91

Concert de Marc Lavoine

A 21h au CDC

Voir page 9

Dimanche 18 octobre

Sortie nature

La MCN organise une randonnée gratuite pour les bons marcheurs dans les collines de Marcel Pagnol, à Marseille.

Inscription : 04 90 55 12 56

Mardi 20 octobre

Sortie nature

La MCN, en partenariat avec le SYMADEM, met en place une randonnée gratuite à Mas-Thibert. Ouvert aux marcheurs de tout niveau.

Inscription : 04 90 55 12 56

Samedi 24 octobre

Ciné goûter

Voir page 10

Les 24 et 25 octobre

Salon du vin et du goût

Le Lions Club saint-martinois vous

A l'heure où nous imprimons, la situation sanitaire reste incertaine et les directives gouvernementales peuvent évoluer à tout moment. Les manifestations et rencontres annoncées sur ces deux pages sont donc susceptibles d'être annulées ou reportées. Avant de vous déplacer, nous vous conseillons de contacter la structure organisatrice et/ou d'accueil de l'animation afin de vous assurer de son maintien. Par ailleurs, d'autres rendez-vous pourraient s'ajouter à ce programme mensuel d'animation.

Dans tous les cas, nous relayerons les informations à notre disposition sur le site Internet de la ville (à la rubrique "Agenda") ainsi que sur sa page Facebook officielle "Ville de Saint-Martin de Crau". N'hésitez pas à les consulter régulièrement. Liens utiles : www.saintmartindecrau.fr - www.facebook.com/stmartin13

attend, nombreux, de 10h à 19h à la Salle Mistral pour son rendez-vous gastronomique automnal.

Plus de 30 stands présenteront des produits de table raffinés (vins, chocolat, foie gras, produits bio et Label Rouge, produits artisanaux...). Les exposants comptent sur votre soutien.

Les bénéficiaires sont réservés aux œuvres du Lions Club, qui répond prioritairement aux besoins locaux. Entrée libre.

Renseignements : 04 90 47 14 20
www.salongout-lions13310.jimdo.com



Mercredi 28 octobre

Mon premier ciné

Voir page 10

Samedi 31 octobre

Stage photo

A l'occasion des Rencontres Photographiques, un stage photo est organisé de 6h à 11h sur les

sentiers des marais du Vigueirat. Les participants rencontreront des habitants du marais, en compagnie de Clément Pappalardo. La sortie sera suivie d'un déjeuner et d'un débriefing sur les clichés pris pendant la matinée. Matériel requis : appareil photo numérique de tout type. Tarif : 15 €
Réservation indispensable : 04 90 98 70 91

Projection conférence

Pour clôturer la 11^e édition des Rencontres Photographiques, Clément Pappalardo animera une conférence sur la photographie naturaliste à 18h30, à l'Ecomusée de la Crau. L'occasion, pour les amateurs et passionnés de recevoir des conseils sur les bonnes pratiques à adopter pour réussir ses photos d'animaux. Cette rencontre sera précédée de la diffusion du court-métrage, "Que tombent les feuilles". Entrée libre.
Renseignements : 04 90 98 70 91

Le coup de cœur de la Médiathèque

"Nature humaine" - Roman de Serge Joncour

Ce roman est un tour de force. En 400 pages, il décrypte trente années d'histoire politique et sociale française, trente années de transformations radicales à partir d'une ferme du Lot. L'ouvrage parvient à relier le local et le global, en mêlant grands événements et destins individuels, scrutés jusqu'à l'intime de façon magistrale. C'est avec Alexandre, 15 ans en 1976 au début du roman, que l'on remonte le temps. Une traversée vertigineuse qui fait office de mémoire collective. Un livre requiem, qui mêle saga familiale, rurale/agricole et amoureuse, fresque historique et sociologique et catastrophes climatiques. Un grand moment de lecture !



14-15 NOVEMBRE 2020
SALLE MISTRAL

ENTREE: 5 €

**SALON
DU
JEU
VIDEO
ST-MARTIN
DE-CRAU**



FORTNITE Challenge
Drone - Cosplay - Pédagogie
NOUVELLES Animations - Retrogaming
Samedi 10h-18h / Dimanche 10h-17h

Arles Cru Camargue Montagnette

Kiwanis

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE

iUT Institut Universitaire de Technologie Aix-Marseille Université

ON ARTS • TECH INNOVATION

DEPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

funradio